

## FICHE 2

# Hospitalisations pour tentative de suicide en médecine et chirurgie en France

Organisme rédacteur : Santé publique France

En France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, le Programme de médicalisation des systèmes d'information en médecine, chirurgie et obstétrique (PMSI-MCO) a comptabilisé 89 319 séjours hospitaliers pour tentative de suicide dans les services de médecine et de chirurgie en 2015<sup>1</sup>. Ces hospitalisations ont concerné 78 128 patients (47 981 femmes et 30 147 hommes).

L'analyse des données du PMSI-MCO est circonscrite aux tentatives de suicide hospitalisées dans les services de médecine et chirurgie, incluant les séjours en unités d'hospitalisation de courte durée (UHCD) des services des urgences. Toutefois, elle ne prend pas en compte les patients passés aux urgences après une tentative de suicide mais non hospitalisés, ni ceux qui sont hospitalisés en psychiatrie, directement ou après leur passage aux urgences, sans hospitalisation préalable dans un service de médecine. En effet, les hospitalisations en établissement psychiatrique après une tentative de suicide sont très mal renseignées dans le système d'informations hospitalier<sup>2</sup>.

### Le nombre de patients et de séjours hospitaliers pour tentative de suicide en France entre 2008 et 2015

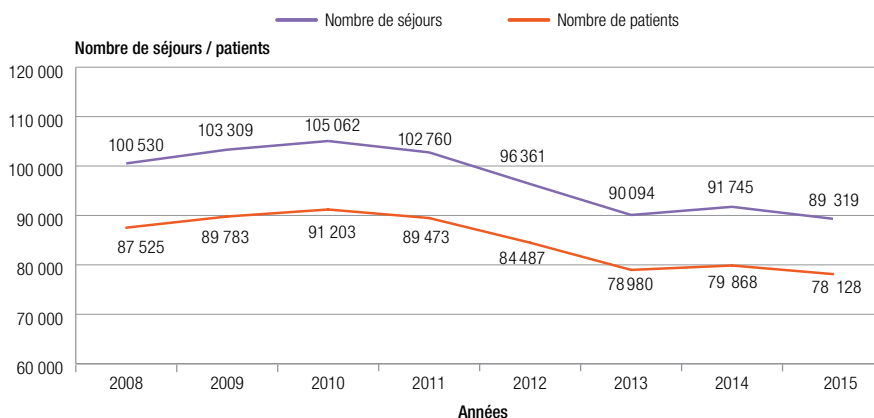
Les évolutions annuelles du nombre de patients et du nombre de séjours hospitaliers pour tentative de suicide entre 2008 et 2015 sont parallèles (**graphique 1**). Le nombre d'hospitalisations augmente entre 2008 et 2010 passant de 100 530 séjours à 105 062, il se poursuit par une baisse jusqu'en 2013, puis par une stabilisation à environ 90 000 séjours annuels entre 2013 à 2015. De même, le nombre de personnes hospitalisées après une tentative de suicide a augmenté de 87 525 en 2008 à

1. Séjours comportant un diagnostic associé de lésion auto-infligée, code CIM-10 compris entre X60 et X84.

2. Chan Chee, C., Paget, L. M. (2017, octobre). Le Recueil d'information médicalisé en psychiatrie (RIM-P) : un outil nécessaire pour la surveillance des hospitalisations suite à une tentative de suicide. *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 65 (5), 349-359.

91 203 en 2010. Depuis, on observe une décroissance et une stabilisation à environ 79 000 personnes hospitalisées par an entre 2013 et 2015.

### GRAPHIQUE 1 • Nombre de séjours et nombre de patients, âgés de 10 ans ou plus, hospitalisés pour tentative de suicide par année, entre 2008 et 2015 (PMSI-MCO)



**Lecture** • D'après les données du PMSI-MCO, en 2008, 87 525 patients ont été hospitalisés pour tentative de suicide au cours de 100 530 séjours hospitaliers.

**Champ** • France entière.

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

### Le taux de séjours hospitaliers pour tentative de suicide en France entre 2008 et 2015

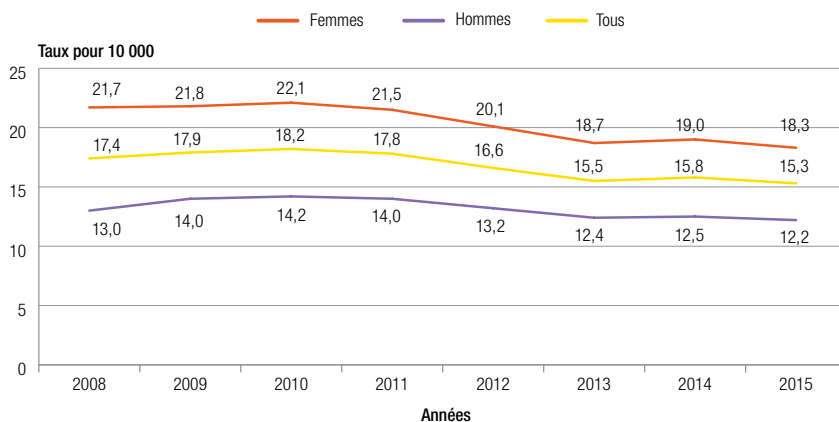
Entre 2008 et 2015, la part relative des séjours masculins au sein de l'ensemble des séjours pour tentative de suicide a augmenté, passant de 36,4 % à 38,5 %, réduisant légèrement l'écart entre les taux d'hospitalisation féminin et masculin.

Globalement, le taux d'hospitalisation<sup>3</sup> en France pour tentative de suicide est passé de 17,4 pour 10 000 habitants en 2008 à 15,3 pour 10 000 en 2015 (graphique 2). La diminution est plus marquée chez les femmes que chez les hommes, passant respectivement de 21,7 pour 10 000 en 2008 à 18,3 pour 10 000 en 2015 et de 13,0 pour 10 000 en 2008 à 12,2 pour 10 000 en 2015. L'évolution annuelle des taux standardisés n'est pas significative chez les hommes entre 2008 et 2015. Chez les femmes, la diminution des taux entre 2008 et 2015 est estimée à 1,6 % par an, cette évolution

3. Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide pour 10 000 habitants a été calculé en rapportant le nombre d'hospitalisations pour tentative de suicide à la population une année donnée.

étant surtout marquée entre 2010 et 2013. Entre 2013 et 2015, aucune différence significative n'est observée dans l'évolution des taux féminins.

## GRAPHIQUE 2 • Taux standardisés\* d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les femmes et les hommes âgés de 10 ans ou plus par année, entre 2008 et 2015 (PMSI-MCO)



\* Standardisation sur la structure par âge de la population Eurostat UE et EFTA 2011.

**Lecture** • D'après les données du PMSI-MCO, en 2008, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les hommes était de 13,0 pour 10 000.

**Champ** • France entière.

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

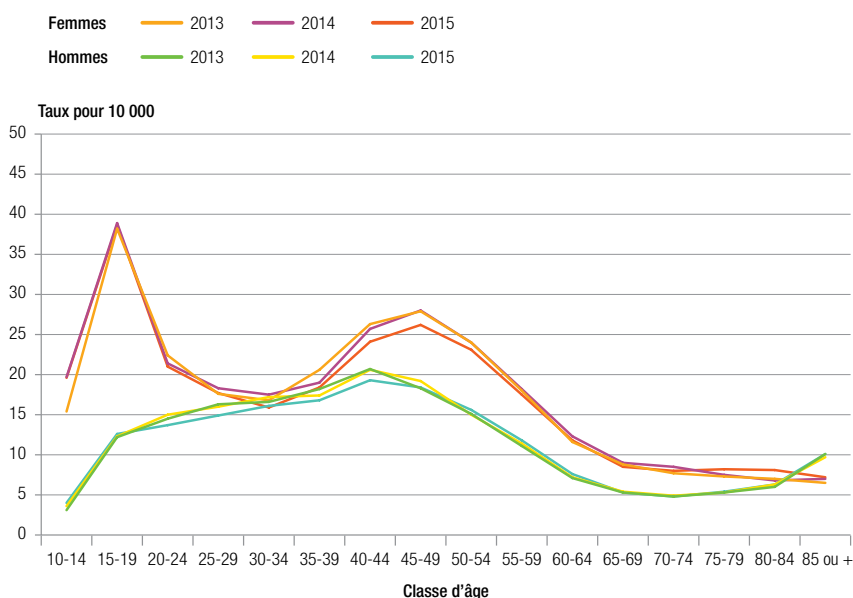
## Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide en France selon l'âge et le sexe

Les taux d'hospitalisation pour tentative de suicide par sexe et âge (**graphique 3**) montrent que les taux féminins sont plus élevés que les taux masculins sauf au-delà de 85 ans, quelle que soit l'année, et sauf en 2015 chez les 30-34 ans. Les jeunes filles de 15 à 19 ans présentent systématiquement le taux de séjours hospitaliers pour tentative de suicide le plus élevé (en moyenne 39 pour 10 000) et baissent ensuite. Un deuxième pic se distingue chez les femmes entre 45 et 49 ans (en moyenne 27 pour 10 000).

Chez les hommes, les taux d'hospitalisation pour tentative de suicide augmentent avec l'âge jusqu'à 40-44 ans (en moyenne 20 pour 10 000) et baissent ensuite. Dans la classe d'âge des 30-34 ans, le taux masculin se rapproche du taux féminin et le

dépasse pour la première fois en 2015 (respectivement 16,1 pour 10 000 chez les hommes contre 15,9 pour 10 000 chez les femmes).

### GRAPHIQUE 3 • Taux d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les femmes et les hommes âgés de 10 ans ou plus par sexe et classe d'âge, de 2013 à 2015 (PMSI-MCO)



**Lecture** • D'après les données du PMSI-MCO, en 2013, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les hommes de la classe d'âge 10-14 ans était de 3 pour 10 000.

**Champ** • France entière.

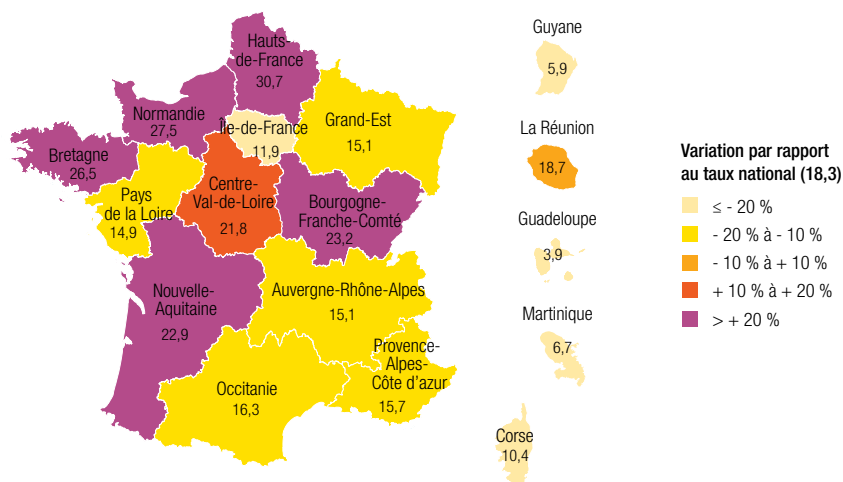
**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

### Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide en France selon la région et le département

En 2015, le taux standardisé national d'hospitalisation pour tentative de suicide est de 18,3 pour 10 000 chez les femmes et de 12,2 pour 10 000 chez les hommes. Selon les régions, ce taux varie de 3,9 pour 10 000 en Guadeloupe à 30,7 dans les Hauts-de-France chez les femmes et de 3,3 pour 10 000 en Guadeloupe à 23,7 dans les Hauts-de-France chez les hommes.

Chez les femmes comme chez les hommes, les régions Hauts-de-France, Normandie, Bretagne et Bourgogne-Franche-Comté présentent des taux de plus de 20 % supérieurs aux taux nationaux (cartes 1 et 2). La région Nouvelle-Aquitaine présente aussi des taux supérieurs aux taux nationaux, la différence étant cependant moins marquée pour les hommes (+20 % chez les femmes et +10 % chez les hommes). Dans les DOM, en Martinique, les hommes présenteraient un taux d'hospitalisation pour tentative de suicide de plus de 20 % supérieur au taux national, dépassant le taux féminin en Martinique, qui est à l'inverse inférieur de plus de 20% au taux national. Toutefois, ces données doivent être utilisées avec prudence car il semblerait que certains séjours hospitaliers pour intoxication alcoolique chez les hommes aient été codés par erreur en hospitalisations pour « auto-intoxication ou exposition à l'alcool (X65) » et donc considérés à tort comme des tentatives de suicide.

**CARTE 1 • Taux standardisés\* d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les femmes âgées de 10 ans ou plus, par région, en 2015**



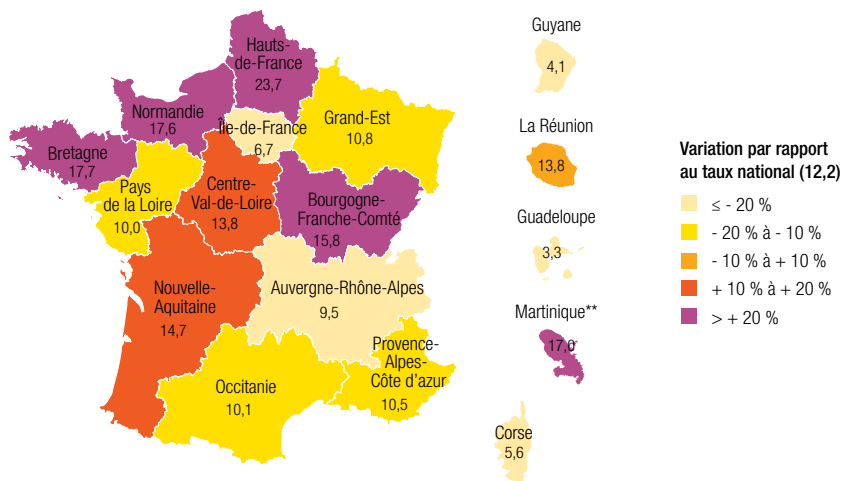
\* Standardisation sur la structure par âge de la population Eurostat UE et EFTA 2011.

**Note** • Taux régionaux pour 10000 femmes.

**Champ** • France entière (hors Mayotte).

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

## CARTE 2 • Taux standardisés\* d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les hommes âgés de 10 ans ou plus, par région, en 2015



\* Standardisation sur la structure par âge de la population Eurostat UE et EFTA 2011.

\*\* Le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide en Martinique est à prendre avec prudence en raison d'erreur de codage (voir l'explication p.168).

**Note** • Taux régionaux pour 10 000 hommes.

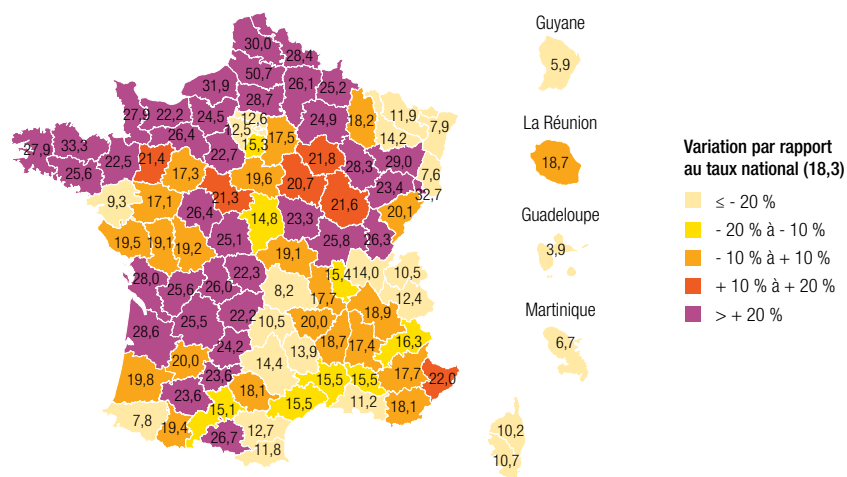
**Champ** • France entière (hors Mayotte).

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

Les cartes départementales (cartes 3 et 4) montrent qu'au sein des régions, les disparités sont très importantes. Chez les femmes, les taux départementaux d'hospitalisation pour tentative de suicide au sein d'une même région varient dans un rapport de 1 à 1,1 au minimum (Corse) et de 1 à 3,8 au maximum (Grand-Est, avec un taux de 7,6 pour 10 000 dans le Haut-Rhin et de 29 pour 10 000 dans les Vosges).

Chez les hommes, les taux départementaux au sein d'une même région varient dans un rapport de 1 à 1,5 au minimum (Normandie et Bourgogne-Franche-Comté), et de 1 à 4 au maximum (Grand-Est, avec un taux de 5,5 pour 10 000 dans le Bas-Rhin et de 22,1 pour 10 000 dans les Vosges).

### CARTE 3 • Taux standardisés\* d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les femmes âgées de 10 ans ou plus, par département, en 2015



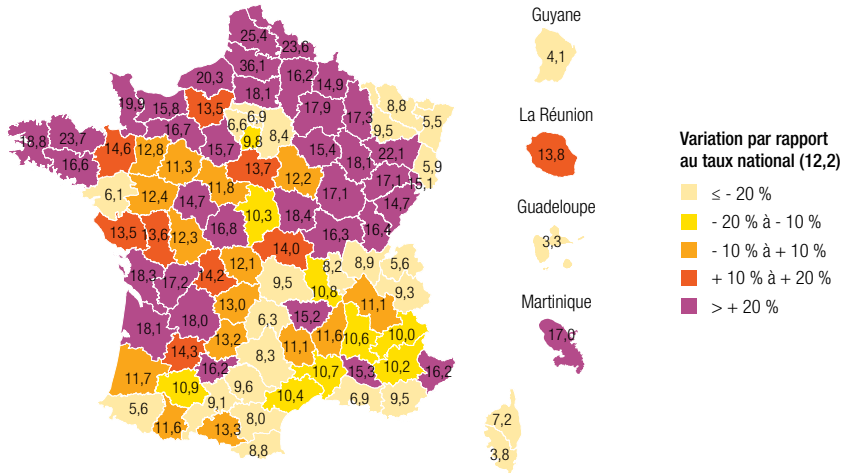
\* Standardisation sur la structure par âge de la population Eurostat UE et EFTA 2011.

**Note** • Taux départementaux pour 10 000 femmes.

**Champ** • France entière (hors Mayotte).

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

**CARTE 4 • Taux standardisés\* d'hospitalisation pour tentative de suicide chez les hommes âgés de 10 ans ou plus, par département, en 2015**



\* Standardisation sur la structure par âge de la population Eurostat UE et EFTA 2011.

**Note** • Taux départementaux pour 10 000 hommes.

**Champ** • France entière (hors Mayotte).

**Sources** • ATIH, traitements Santé publique France.

## Synthèse et conclusion

Entre 2008 et 2015, le taux d'hospitalisation pour tentative de suicide dans les services de médecine et chirurgie en France métropolitaine et départements d'outre-mer est passé de 17,4 pour 10 000 habitants en 2008 à 15,3 pour 10 000 en 2015. Cette diminution est surtout marquée entre 2010 et 2013 et elle est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

En 2015, la Guadeloupe présente les taux régionaux les plus bas (3,9 pour 10 000 chez les femmes et 3,3 pour 10 000 chez les hommes) tandis que les taux les plus élevés sont retrouvés dans les Hauts-de-France, avec 30,7 pour 10 000 chez les femmes et 23,7 pour 10 000 chez les hommes. Au sein des régions, les disparités sont aussi importantes, allant du simple au quadruple dans le Grand-Est.